**Monsieur le Président de l’Assemblée Nationale, Président du Congrès,**

**Monsieur le Président du Sénat,**

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

**Mes Chers Compatriotes**

Ainsi que l’exige notre constitution, je suis au rendez-vous annuel pour faire le bilan de la vie de notre nation pendant les douze derniers mois. Cette fois encore, je le fais avec confiance. La confiance dans notre peuple qui ne nous a pas privés de la sienne. La confiance dans nos choix politiques et économiques qui nous ont ouvert les voies de l’espérance et du progrès. La confiance dans l’avenir tant les horizons nous paraissent ouverts et les perspectives prometteuses. Mais, ne l’oublions jamais. Que de sacrifices consentis par tous pour retrouver le chemin de la stabilité et de la croissance !

Quel lourd tribut collectivement payé afin que s’ouvre à nous la voie du renouveau et de la cohésion nationale !

J’entends des voix qui insinuent (déjà !) que le Congo a toujours été tel qu’il est aujourd’hui. La réalité, nous le savons, est loin de ce déni. Elle est dans la vérité que l’on ne devrait jamais cesser de restituer. La vérité est simple. Au sortir de la tragédie de 1997, notre pays était détruit, meurtri, exsangue. Il fallait redonner confiance et espoir au Congo afin qu’il redevînt maître de son destin. C’est ce que nous avons fait. Ensemble. Grâce à l’effort national que nous avons conduit sans relâche, avec patience et abnégation, nous avons réuni les conditions les plus favorables du développement de notre pays. Tant et si bien qu’il y a cinq ans, lorsque j’ai ouvert une nouvelle voie au peuple en lui proposant le « Chemin d’Avenir », je proclamais que notre ambition était de transformer le Congo, de le moderniser, de l’industrialiser en vue de le conduire avec assurance à la prospérité.

Depuis, nous en avons résolument pris la voie. En même temps que nous reconnaissons que beaucoup de choses restent encore à faire, nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que de grandes avancées ont été accomplies dans l’approche de nos objectifs. Aujourd’hui, l’activité nationale progresse de façon régulière, à la mesure de nos avancées. La paix est durablement établie. Le spectre de la violence est à jamais éloigné. Les institutions politiques remplissent convenablement leur office conformément à leurs missions. Notre démocratie s’affermit chaque jour. L’économie nationale est en pleine croissance. Nos finances sont assainies et affichent désormais des excédents. La condition sociale d’ensemble s’améliore progressivement.

**Le Congo se transforme dans la stabilité. Tous ceux qui parcourent notre pays le reconnaissent. Jamais auparavant, nous n’avons construit, bâti et équipé notre territoire qu’en cette période. L’émergence vers laquelle nous cheminons n’est plus un rêve.**

Telle est, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la situation générale du Congo dont voici la revue circonstanciée que nous ouvrons par l’économie. Depuis le début des années 2000, à l’exception de 2007, l’économie congolaise est régulièrement en croissance. Cette vérité n’a pas été démentie en 2013 et ne le sera pas non plus en 2014. En dépit de la morosité qui, ces cinq dernières années caractérise la situation économique mondiale, l’économie nationale a préservé un rythme de croissance moyen autour de 5%. Il n’est pas exclu que le taux de croissance de notre économie atteigne les 10% en fin de cette année.

Ainsi qu’en témoignent le Fonds Monétaire International et les agences de notation, l’économie congolaise demeure sur une trajectoire de forte croissance avec une perspective stable sur le moyen et le long terme. Cette résilience de notre économie, nous la devons aux réformes structurelles, aux bonnes politiques économiques conjoncturelles et à la discipline budgétaire que nous mettons sans cesse en œuvre. La croissance soutenue a pour effet entre autres, l’amélioration de la situation de l’emploi.

Qu’elles soient nationales – la Direction Générale de l’Economie et l’Institut National des Statistiques – ou internationale – le Bureau International du Travail –, toutes les sources attestent de la réduction notable du chômage au Congo. En 2013, l’emploi hors secteur informel a progressé de 6,4% dont 10,3% pour les emplois permanents. Aujourd’hui, le taux de chômage est estimé par tous à moins de 10% de la population active, soit moins de deux cent mille (200.000) demandeurs d’emploi.  Cette bonne évolution de l’emploi est liée à l’expansion de la branche bâtiment et travaux publics, aux performances des industries manufacturières et de la filière bois, ainsi qu’au dynamisme des activités du secteur tertiaire, notamment les télécommunications, les transports et le commerce.

Le tout favorisé par des dépenses publiques très élevées, plus de trois mille (3.000) milliards de francs CFA en 2013 et plus de trois mille cinq cents (3.500) milliards de francs CFA en 2014 dont près de deux mille (2.000) milliards d’investissement public en 2013 et deux mille cinq cents (2.500) milliards en 2014. Comme on pouvait s’y attendre, l’intensification de l’activité économique a engendré une hausse des prix au-dessus de la norme sous régionale fixée à 3%. En 2013, le taux d’inflation était de 4,7% après avoir atteint les 5% en 2012.

En 2014, l’inflation reviendrait à 3,4%. C’est principalement la hausse des prix des produits alimentaires et des matériaux de construction massivement importés qui justifie ces taux d’inflation relativement élevés. Sur le plan du commerce extérieur, le Congo enregistre, depuis le début des années 2.000, un solde largement positif grâce à ses exportations des hydrocarbures. De 2010 à maintenant, les exportations du pétrole brut se maintiennent à plus de quatre mille (4.000) milliards de francs CFA chaque année contre des importations dans tous les secteurs qui ne dépassent pas les trois mille (3.000) milliards de francs CFA. Ainsi en 2013, le solde du commerce extérieur affichait un excédent de mille cinq cents (1.500) milliards de francs CFA. L’excédent commercial devrait avoisiner les mille (1.000) milliards de francs CFA en 2014.

Le niveau élevé des dépenses publiques ne signifie pas ici que nous stimulons l’économie par des déficits budgétaires. Au contraire. Les finances publiques sont maintenues saines. Année après année, elles se soldent par des excédents budgétaires chiffrées en centaines de milliards de francs CFA. C’est le cas en 2013. Et ce sera encore le cas en 2014.

Le niveau élevé des dépenses publiques est avant tout le reflet de notre détermination à bâtir le nouveau Congo, en investissant pour combler le déficit national en investissements de tous genres. De fait, l’investissement public est aujourd’hui au moins cent fois plus important qu’il ne l’était au début des années 2000. Tout cela se fait dans un cadre budgétaire stabilisé et maîtrisé sur le moyen terme comme l’exige la loi organique de septembre 2012 relative au régime financier de l’Etat.

**\*      \***

**\***

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

L’examen de l’activité économique nationale, secteur par secteur, nous renseigne, de façon beaucoup plus détaillée, sur le bulletin de santé de notre économie.

**Le secteur des hydrocarbures, épine dorsale actuelle de notre économie, connaît une relative stabilité**. La tendance baissière de la production du pétrole, amorcée en 2011 s’est arrêtée en 2013. En effet, la prévision révisée de la production pour cette année est de 95 millions de barils, contre 89 millions en 2013. Plusieurs nouveaux champs sont en cours de développement. Les perspectives pour la période allant de 2014 à 2018, laissent entrevoir une augmentation substantielle de la production pétrolière, avec un pic dépassant les 120 millions de barils en 2017. Cela est de nature à élargir les marges de manœuvre de l’Etat aussi bien pour l’investissement public que pour l’encouragement et l’accompagnement de la nécessaire diversification de l’économie nationale. A propos de diversification, j’aimerais, par des faits, illustrer les efforts y relatifs engagés dans notre pays.

**\*      \***

**\***

**Je commence par l’industrialisation du pays, notre choix stratégique de développement, qui prend progressivement corps. L’industrialisation gagne davantage en visibilité avec :**

* l’entrée en activité avant la fin de l’année des quinze premières usines installées par l’Etat dans la zone industrielle et commerciale de Maloukou ;
* l’implantation en 2013 et 2014 de 25 nouvelles unités industrielles par des promoteurs privés ;
* la construction, en plus de celle de Brazzaville, de trois (3) nouvelles fonderies, dont deux (2) à Pointe Noire et une (1) à Dolisie ;
* l’entrée en production de la cimenterie de Dolisie ;
* la construction de trois (3) autres cimenteries, dont la production commencera en 2015, respectivement à Hinda, dans le Kouilou, à Yamba, dans la Bouenza et à Mindouli, dans le Pool.

D’ici à 2015, la capacité de production globale de ciment au Congo sera portée à trois millions cent vingt mille (3.120.000) tonnes, contre cinq cent vingt mille (520.000) tonnes actuellement. Plusieurs autres projets industriels ont atteint un bon niveau d’avancement, tels que :

* les quatre zones économiques spéciales de Ouesso, Oyo-Ollombo, Brazzaville – Pointe-Noire ;
* le complexe industriel céramique de Makoua ;
* la verrerie du Kouilou ;
* l’usine de fabrication de panneaux solaires d’Oyo ;
* la production de calcaire à Madingou ;
* l’usine de cristallisation de Mengo ;
* le complexe textile de Maloukou ;
* les scieries des bois de NGombé dans la Sangha et de  Mapati dans la Lékoumou ;
* l’usine des contre-plaqués de Bétou dans la Likouala.

**\*      \***

**\***

**Dans le domaine agro-pastoral et de la pêche, autres activités de diversification, nous continuons de poser, dans la nécessaire persévérance, les jalons d’une moisson prochaine.**Outre l’indispensable diversification de l’économie, notre grand défi dans les domaines de l’agriculture, de l’élevage et de la pêche demeure la sécurité et l’indépendance alimentaires. **C’est ainsi que se réalisent :**

* la relance de la culture du cacao, dans la Cuvette et dans la Sangha ;
* la revalorisation des anciennes palmeraies de Mokéko, dans la Sangha, de Kounda dans la Cuvette et d’Etoumbi dans la Cuvette-Ouest ;
* le lancement des projets pluriannuels du manioc et de la banane ;
* la poursuite de la mécanisation agricole ;
* l’acquisition de nouveaux reproducteurs bovins.

**Les actions ci-après poursuivent le même but :**

* la construction du Centre moderne d’alevinage à Dzoumouna ;
* le démarrage effectif des élevages de poissons en cages flottantes à Brazzaville, Oyo, Mossaka, Owando et Louango-Tchissanga ;
* la modernisation et l’intensification de la pêche continentale par l’utilisation de bateaux à fond plat sur le fleuve Congo, l’Alima, la Likouala-Mossaka et la Likouala aux herbes ;
* la construction des technopôles de Madingou, Yoro et Oyo, et du Centre intégré de Pêche et d’Aquaculture de Manguénguéngué dans le district de I’Ile Mbamou ;
* le lancement, dans un proche avenir, de la pêche continentale à bord des pirogues modernes en fibre de verre, avec un système de conservation à base d’énergie solaire.

**Le secteur des mines solides, un des maillons de la stratégie nationale « hors pétrole », est en pleine croissance.** Quelques grands projets miniers ont bénéficié, en 2013, de permis d’exploitation. Il s’agit des gisements de fer d’Avima et de Nabemba dans la Sangha, des sels de potasse de Kola dans le Kouilou et du gisement de fer du site Lékoumou-Mayoko dans le Niari, qui va entrer en production dans quelques jours.

**Les grandes promesses portées par le secteur des mines solides suscitent toujours autant d’espoirs.** Voilà qui justifie l’important projet de construction des infrastructures de transport et d’évacuation des minerais, dont le futur port minéralier en eau profonde est l’exemple emblématique.

**\*      \***

**\***

**L’exploitation forestière, une autre activité de diversification, a enregistré une augmentation de l’ordre de deux millions de mètres-cubes de bois.** Cette progression devrait se consolider avec la contribution des concessions forestières non encore exploitées dans la Likouala, la Sangha et la Cuvette-Ouest. Pour que notre volonté et nos engagements de protection de notre environnement ne soient jamais en défaut, nous imposons, pour nos forêts, une gestion rigoureusement rationnelle.

C’est dans ce cadre que 76% de la superficie totale attribuée à l’exploitation forestière sont sous aménagement. La superficie totale des aires protégées représente aujourd’hui 32% du territoire national. Les réserves naturelles, les parcs nationaux, et les sanctuaires des grands singes couvrent plus de 13% de ce même territoire.

Un tel potentiel ouvre à notre pays de bonnes perspectives dans le domaine de l’écotourisme.

**J’aimerais ici et solennellement, adresser mes encouragements aux entrepreneurs privés pour leurs investissements dans les différents secteurs de notre économie.**J’en appelle à l’amplification de cette bonne tendance.

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

**Chers Compatriotes,**

Je le redis, parce que c’est l’évidence. **Jamais auparavant, nous n’avons construit, bâti et équipé notre pays à un rythme aussi soutenu qu’aujourd’hui.**

**Le choix du maillage du Congo en infrastructures de base est un choix de bon sens.**

**Parce qu’aucun pays au monde n’a pu se moderniser, se développer sans infrastructures de base et autres équipements socio-économiques viables.**

Voilà pourquoi, le Gouvernement en a fait l’une de ses priorités. Et il a eu raison.

**Grâce à cette politique, notre pays dispose, à ce jour, de dix aéroports modernes :** Impfondo, Ouesso, Owando, Ewo, Ollombo, Djambala, Sibiti, Dolisie, Brazzaville et Pointe-Noire dont les travaux de construction du deuxième module de l’aérogare sont en cours.

Dans deux ans, lorsque seront rendus disponibles les plateformes aéroportuaires de Kindamba et de Nkayi, **onze des douze départements de notre pays seront dotés chacun au moins d’un aéroport.**

**Les ports de Brazzaville, Mossaka, Oyo, Etoumbi et Impfondo sont en pleine réhabilitation**. La remise à niveau du port de Ouesso est terminée. Comme l’est, depuis, celle du grand port de Pointe-Noire qui a entraîné dans le sillage de sa réhabilitation, celle, partielle du Chemin de fer Congo-Océan dont le trafic a repris sur des bases un peu plus sûres, en attendant la réfection de l’ancien tracé, la rénovation du grand tunnel et l’acquisition de nouvelles locomotives.

**Sur dix-huit mille (18.000) kilomètres de réseau routier, trois mille quatre cent cinquante (3.450) kilomètres de routes sont totalement ou partiellement bitumés**. Sept mille cinq cents (7.500) kilomètres de routes sont aménagés ou en cours d’aménagement.

Sont actuellement en construction :

* les routes Pointe-Noire–Brazzaville ; Mambili-Ouesso ; Etoumbi-Mbomo-Mboko ; Boundji-Ewo ; Sibiti-Zanaga (notamment le tronçon Ibé-Kengué) ;
* les routes Loudima-Sibiti ; Mouyondzi-Moukou-koulou ; Djambala-Lékana ; Ketta-Sembé-Souanké-frontière Cameroun et les quinze (15) derniers kilomètres sur les quatre vingt-dix (90) de la route Okoyo–frontière Gabon.

Bientôt seront engagés les travaux de réhabilitation de la route de la Vasière Epéna-Impfondo-Dongou, et de construction des routes :

* Dongou-Boyélé-Enyéllé ; Liranga-Impfondo, avec brettelle à Bouanéla ; Ouesso-Pokola-Enyéllé-Betou-frontière RCA ; Kengué-Zanaga-Bambama ; Kibangou-frontière Gabon ; Dolisie-Kimongo-Londela-Kayes-fronfière Angola.

La grande ambition et les efforts subséquents que nous avons déployés afin de construire, pour le Congo, des routes économiques, des routes de développement, des routes de brassage, des routes d’unité, cette ambition et ces efforts, je le dis avec fierté et émotion, n’ont pas été vains.

**La preuve : en 2015, nous allons relier Pointe-Noire et Brazzaville par une route entièrement bitumée.**

**A ce même horizon, dix des onze Chefs-lieux des départements du pays seront reliés à la capitale Brazzaville par des routes bitumées.**

Est à notre portée, l’aménagement, sur le flanc Ouest, d’un axe devant assurer la jonction Sud-Nord sans passer par les nationales nº1 et 2. Ce beau projet sera bientôt en chantier.

L’assainissement, l’aménagement et la modernisation des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire se mènent de manière résolue. A titre d’illustration, l’exécution des travaux de construction de la corniche et de la 3ème sortie Nord à Brazzaville.

**\*      \***

**\***

**Malgré les difficultés résiduelles, le secteur de l’électricité et de l’eau potable a enregistré des progrès remarquables.**

**S’agissant de l’électricité, en dix ans, le Congo a vu sa puissance électrique installée passer de 89 à plus de 600 mégawatts. La longueur du réseau de transport d’électricité haute et très haute tension a doublé en 5 ans, passant de 718 à 1.588 kilomètres.**

Depuis trois ans, les réseaux de distribution  d’électricité des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire font l’objet d’une restructuration en profondeur. C’est ainsi que les postes délestés sont passés de 60% en 2009 à moins de 10% en 2013.

**La construction du Boulevard énergétique national se poursuit avec ardeur à travers :**

* la construction de la centrale de Liouesso ;
* la réhabilitation de la centrale du Djoué ;
* la mise en service, en février dernier, de la ligne Owando-Makoua;
* la construction des lignes Boundji-Ewo ; Ngoyo-Tchiamba-Nzassi ; Madingou-Mabombo ; Djambala-Mbon et Boundji-Okoyo.

Le gouvernement a, par ailleurs, en projet, la construction des centrales hydroélectriques :

* de Kouembali, 150 mégawatts ;
* de Sounda, 1000 mégawatts et lignes de transport associées ;
* de Chollet, 600 mégawatts, en partenariat avec le Cameroun.

**Pour ce qui est de l’eau potable, son accès au plus grand nombre n’est pas encore garanti**. **Des solutions structurelles sont envisagées.**

Elles résident, pour l’essentiel, dans les ouvrages actuellement en chantier. Il s’agit :

* de la première usine d’eau de Djiri-Brazzaville, en réhabilitation; la construction de la deuxième usine est achevée en 2013 ;
* des réseaux primaires et réservoirs de stockage, en installation  dans la ville de Brazzaville ;
* des quatre mille (4.000) forages dans les villages au titre du projet « Eau pour tous » ;
* des réseaux secondaires de distribution d’eau potable pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire ;
* de l’usine d’eau potable sur la rivière Louémé, à Pointe-Noire, d’une capacité de 5.250 mètres-cubes par heure.

**\*      \***

**\***

 **Dans le secteur des technologies de l’information et de la communication**, la connexion du Congo au câble sous-marin, ainsi que le déploiement progressif de la fibre optique améliorent sensiblement la qualité des communications électroniques.

Le laboratoire moderne, équipé des modules avancés dans les techniques d’utilisation de la fibre optique, actuellement en service à l’université Marien Ngouabi, en est la parfaite illustration.

Pour clore ce chapitre, je ferai mention des équipements sportifs.

A Brazzaville, le complexe olympique de Kintélé, siège des 11èmes Jeux Africains de 2015, se construit dans ses différents modules qui comprennent :

* le grand stade de football de plus de soixante mille (60.000) places ;
* le Palais des sports de dix mille (10.000) places ;
* le Palais nautique de deux mille (2.000) places ;
* le village des jeux de huit mille (8.000) lits.
* **Les prochains Jeux africains de Brazzaville ouvriront à notre pays les portes d’une nouvelle vocation, celle d’une nation des grands rendez-vous de la jeunesse sportive sous-régionale, continentale, voire mondiale.**

**Monsieur le Président du Congrès,**

**Monsieur le Président du Sénat,**

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

**Chers Compatriotes,**

**L’amélioration des conditions de vie de nos populations demeure la finalité ultime de la politique du gouvernement.**

Un aperçu des efforts en cours dans les secteurs à vocation sociale, permet de conforter cet engagement.

**Le secteur de l’éducation.** Durant ces deux dernières années que le Gouvernement a, dans sa politique d’investissement, dédiées prioritairement à ce secteur, d’importantes ressources publiques sont consacrées à la construction d’infrastructures scolaires et universitaires : six nouveaux lycées d’enseignement général respectivement à Brazzaville, Sibiti, Dolisie, Zanaga, Djambala et Pointe-Noire ; 315 nouvelles salles de classe et 162 réhabilitées ; 52 bibliothèques ; 25 laboratoires ; 40 salles des technologies de l’information et de la communication ; 55 bâtiments administratifs ; 3 amphithéâtres d’une capacité totale d’accueil de plus de 4.000 places ; des établissements techniques et professionnels en construction ; et J’en passe.

Le chantier de la future université de Kintélé avance sans difficulté particulière.

**Dans le secteur de la santé :**La réhabilitation et la modernisation du CHU de Brazzaville se poursuivent. Notre première formation sanitaire dispose désormais d’une unité neurovasculaire et d’un centre d’IRM.

A compter de l’année prochaine, de nouvelles infrastructures sanitaires vont progressivement se mettre en place. Il s’agit notamment :

* de douze hôpitaux généraux dans les chefs-lieux de département ;
* des hôpitaux de base dans les chefs-lieux de district, dans les arrondissements et communautés urbaines ;
* de l’hôpital général des armées, à Brazzaville ;
* de l’hôpital général spécialisé d’Oyo ;
* de l’hôpital mère-enfant Blanche Gomes de Brazzaville ;
* du centre de référence de la drépanocytose ;
* de deux centres de dialyse à Brazzaville et à Pointe-Noire ;
* de l’institut spécialisé du cœur à Brazzaville ;
* de la remise en service de l’hôpital de base de Talangaï à Brazzaville.

Pour faire face au déficit en ressources humaines dans ce secteur, les mesures suivantes ont été prises :

* le recrutement des jeunes sans emploi, diplômés en sciences de la santé ;
* l’envoi de cinq cents (500) étudiants à Cuba, en octobre 2013, pour y suivre une formation dans les métiers de la médecine et de la pharmacie ; six cents (600) autres seront mis en route le mois prochain.

La coopération en matière de santé a permis à notre pays de bénéficier des prestations des médecins et personnels de santé cubains, chinois et égyptiens qui exercent actuellement dans nos hôpitaux. Cette coopération s’est traduite aussi par une prise en charge chirurgicale et médicale de plus de cinq mille  (5.000) patients par l’ONG américaine  Mercy Ships. Cette prise en charge a été accompagnée de la formation de 350 techniciens de santé. **L’Assurance Maladie Universelle**, l’une des clés pour l’accès des populations à l’offre de santé, se met en place après l’adoption par le Parlement de la loi y relative.

Notre système de sécurité sociale, suite à sa réforme, contribuera de manière significative à la redistribution de la richesse nationale à travers des prestations mieux ciblées et élargies aux différentes couches de la population nationale.

Outre l’Assurance Maladie Universelle que je viens d’évoquer, de nouveaux régimes de couverture sociale vont voir le jour. L’un d’eux, le régime de la famille et de l’enfance en difficulté, mérite qu’on s’y attarde. Grâce à l’élan de solidarité nationale, dont il est porteur, les familles sans ressources ou ayant des revenus faibles, et qui ont la charge d’un ou de plusieurs enfants, seront bénéficiaires des prestations suivantes :

* allocation prénatale ;
* prime à la naissance ;
* allocations de soutien familial et de rentrée scolaire.

De même, une branche d’insertion sociale y prévoit la prise en charge des mineurs sans attache.

Je voudrais, en conclusion de ce volet social rappeler que le relèvement de 200 à 225 de la valeur du point d’indice du traitement des agents de l’Etat est effectif depuis janvier 2014. Ce, conformément aux conclusions des négociations que le Gouvernement a eues avec les partenaires sociaux en août 2013. Cette valeur, nous le confirmons ici, passera à 250 en 2015 et à 300 en 2017.

**Monsieur le Président du Congrès,**

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

**La diplomatie congolaise a été une fois encore, dynamique, proactive et, tout à son honneur, sollicitée.**Le Congo a fait entendre sa voix partout où elle s’est révélée nécessaire. Il a manifesté sa solidarité toutes les fois qu’il le fallait.  C’est ainsi que notre pays est engagé aux côtés des autres Etats de la sous-région, de l’Union Africaine, de l’ONU et du Groupe International de Contact sur la République Centrafricaine. Notre engagement en République Centrafricaine est constant. Nous y sommes présents à travers notre contingent de mille (1.000) militaires, gendarmes et policiers qui participe à la force africaine MISCA. Nous y sommes présents par l’assistance multiforme que nous apportons, sans jamais hésiter, à ce pays frère meurtri.

C’est dans cet esprit que notre pays a pris part à toutes les réunions sur la République Centrafricaine. Le point d’orgue étant le Forum sur le Dialogue Politique et la Réconciliation Nationale en République Centrafricaine que Brazzaville a abrité il y a tout juste trois semaines. Cette concertation a débouché sur un Accord de Cessation des Hostilités, première étape d’un processus qui doit conduire à la démobilisation, au désarmement et à la réinsertion des ex-Sélékas et anti-Balakas. Notre volonté de renforcer les relations de bon voisinage et d’asseoir un climat de confiance et d’apaisement aux frontières, nous a conduits à des concertations avec la République Gabonaise, la République d’Angola et la République Démocratique du Congo. Notre effort diplomatique a consisté aussi à exploiter les différents atouts qu’offrent les partenariats auxquels notre pays est partie. D’où notre participation, notamment :

* au 4ème Sommet Afro-Arabe, en novembre 2013 à Koweït-city ;
* au 5ème Sommet ordinaire des Chefs d’Etat et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, en janvier 2014 à Luanda ;
* au 4ème Sommet du Partenariat stratégique Union Européenne-Afrique, en avril 2014 à Bruxelles ;
* au premier Sommet Etats Unis - Afrique, qui vient de se tenir au début de ce mois à Washington.

Notre pays a eu l’honneur d’abriter à Oyo, du 15 au 16 mai 2014, le Sommet des dix pays membres de l’Union Africaine chargés de réfléchir sur la réforme du Conseil de Sécurité de l’ONU. Par ailleurs, au cours des derniers mois, nous avons célébré les cinquantenaires de nos relations avec la Russie, la Chine et l’Algérie, trois pays qui se sont engagés, avec nous, au lendemain des indépendances, dans le mouvement international de soutien aux luttes de libération, pour la défense des valeurs de liberté, de fraternité et de paix.

Ces célébrations vont se poursuivre avec Cuba et le Vietnam.

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

La disparition de Nelson Mandela en décembre 2013, une icône africaine qui a su incarner les valeurs de liberté et de courage, a amené notre pays à lui rendre l’hommage qu’il méritait. C’est ainsi qu’a été célébré, le 11 février 2014, le 25èmeanniversaire du Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique Australe, en présence d’illustres personnalités. Cette cérémonie a permis de jeter un coup d’œil rétrospectif sur la contribution déterminante de notre pays au processus ayant abouti à la fin de l’apartheid, à l’indépendance de la Namibie et à la libération de Nelson MANDELA. Enfin, nous avons élargi notre carte diplomatique avec l’ouverture d’une nouvelle mission diplomatique à Abidjan, en Côte d’Ivoire, et d’un Consulat Général à Guangzhou, en République Populaire de Chine.

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

Il n’y a d’action économique performante, de modernisation conséquente du pays, d’avancée sociale régulière, de politique extérieure efficace que si elles  sont soutenues et portées par un Etat organisé et stable. Il n’y a de paix et de sécurité durablement établies que lorsqu’elles sont préservées par un Etat responsable. Il n’y a de démocratie véritable que dans un Etat impartial, l’Etat de droit qui, fort de son autorité, garantit les libertés fondamentales, le droit de suffrage, la séparation et l’équilibre des pouvoirs. C’est cet Etat que nous sommes en train de construire. Un Etat que nous voulons solide, avec suffisamment d’autorité pour dominer les intérêts particuliers et partisans. Un Etat qui soit facteur de progrès.

Un Etat qui assure la permanence de la nation et la nécessaire harmonie des institutions. Parce qu’elles sont la règle commune qui nous permet de vivre ensemble, les institutions doivent, non seulement, fonctionner en symbiose, mais, surtout, elles doivent puiser dans le peuple l’indispensable légitimité afin de s’adapter aux temps et aux opportunités. C’est cette démocratie que nous sommes en train de bâtir. Démocratie que chacun de nous appelle de ses vœux : une démocratie apaisée, fraternelle, où chaque citoyen exprime librement ses opinions ; où les grands débats qui déterminent la vie de la nation sont tranchés par le peuple.

Nous ne voulons pas de la démocratie de l’invective. Celle qui se nourrit du sang et des larmes. Il s’agit, vous vous en doutez, du sang et des larmes des autres. Mais, nous n’allons pas recommencer. Le sang et les larmes des autres ont trop coulé dans ce pays. Nous disons : **ça suffit !**

Pour le temps qui est devant nous, nous allons continuer, dans la paix et la sécurité, à bâtir l’Etat de droit, l’Etat démocratique, en nous inspirant toujours du **Chemin d’Avenir** qui détermine les moyens et les objectifs de notre action. Ainsi, nous construirons solidement la base sur laquelle notre pays poursuivra sa transformation.

**Monsieur le Président du Congrès,**

**Monsieur le Président du Sénat,**

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,**

**Chers Compatriotes,**

L’Initiative de la **Municipalisation Accélérée*,*** qui a eu dix (10) ans cette année, s’apprête à accomplir son cycle. L’honneur reviendra aux départements de la Sangha et de la Bouenza de boucler la boucle. La Sangha en 2015 et la Bouenza en 2016. Le moment venu, en toute responsabilité, le peuple saura tirer les enseignements de cette expérience exaltante. Nous pouvons néanmoins affirmer que pour beaucoup de nos compatriotes, ce mode d’accès à la modernité et au développement est un bon choix qu’il importe de renouveler. Mais, dans cette matière, comme dans tant d’autres, la décision finale revient toujours au peuple.

**Mes Chers Compatriotes,**

Le 15 août prochain, à l’unisson, nous allons redire l’éloge de la liberté. Nous allons glorifier le Congo souverain. Nous allons magnifier notre indépendance et ses artisans. C’est un jour d’allégresse. C’est aussi un jour de méditation. Alors, souvenons-nous que le Congo est un et indivisible. C’est l’idéal de notre nation. Soyons jaloux de notre unité et de notre dignité. Soyons fiers de ce que nous sommes. Ayons toujours l’audace de croire en nous, en notre histoire, en notre culture, en nos mœurs, en notre indépendance.

Evitons d’enfermer le Congo dans le piège des égoïsmes. Plaçons les intérêts supérieurs du peuple et de la nation au-dessus de tout.

Aimons le Congo.

Vive la nation !

Vive la République !

Bonne fête d’indépendance à tous !

**Je vous remercie.**